

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 10-17288 / 100235
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne
fabrication des fromages mi-dur: responsable du secteur, M.Ledentu.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H
15.03.2010–31.03.2013 (Renouvellement/modification)
- 10-17290 / 100235
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne
logistique: responsable du secteur, M.Ruch.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
15.03.2010–31.03.2013 (Renouvellement/modification)
- 10-17309 / 100235
Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne
beurrerie: fabrication du beurre industrielle, responsable du secteur, M Hostettler.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H, 3 F
15.03.2010–31.03.2013 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 10-17308 / 100578
Novartis Consumer Health SA, 1197 Prangins
production pharmaceutique, conditionnement, flux matière, logistique, service
maintenance et services supports
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
31 H, 31 F
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement/modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 10-17291 / 112225
SOS Sinistre Sàrl, 1090 La Croix (Lutry)
interventions suite sinistre: incendie, eau, événement naturel.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
10 H, 5 F
01.11.2010–31.10.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 10-17306 / 112226
Restaurant La Cour du Peintre Château de Vaumarcus SA, 2028 Vaumarcus
Restaurant de La Cour du Peintre: cette autorisation est établie et est valable
uniquement pour Mme Fonseca Carla, domiciliée à St-Aubin, née le 18.5.93,
durant la validité du permis.
Possibilité d'une formation professionnelle vaste
1 F
01.11.2010–18.05.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 10-17289 / 100235
Crema SA, 1752 Villars-sur-Glâne
fabrication des Gruyères: responsable du secteur, M.Ledentu.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
15.03.2010–31.03.2013 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 10-17307 / 112227
Credit Suisse SA Contact Center Romandie, 1006 Lausanne
Contact Center Romandie
besoins spéciaux de consommation
3 H, 21 F
15.09.2010–31.10.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 10-17285 / 100784
BASF Pharma (Evionnaz) SA, 1902 Evionnaz
production & Finition: Halle 106 + Halle finition.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
24 H
01.11.2011–31.12.2013 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

26 octobre 2010

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail